

Qu'on ne se trompe pas : il y a un enseignement des sciences qui est chrétien et un autre qui ne l'est pas ; il y a un enseignement du droit qui est chrétien, et un autre qui ne l'est pas ; il y a un enseignement de la littérature, de la médecine, de la philosophie et de l'histoire qui est chrétien, et un autre qui ne l'est pas.

Au lieu d'entreprendre à saluer dans le monde une cause première intelligente et libre, l'étudiant n'y verra, sur la foi du maître, que la résultante de forces aveugles et fatales.

Kant et Spencer sont les dieux du jour ; ils sont les oracles d'un enseignement destiné à tuer la foi dans les jeunes âmes, à ne laisser debout que le doute et la négation.

Et c'est pour assurer l'avenir terrestre du jeune homme que des parents chrétiens l'exposeront à être infecté par de pareilles doctrines, au risque de ruiner à jamais sa foi religieuse et son avenir éternel.»

Une question d'actualité

L'IMPOT SUR LES BIENS RELIGIEUX

*Pourquoi l'exemption ? — L'exemple des autres pays. —
Générosité de la législation américaine sur ce sujet.*

DISCOURS PRONONCÉ PAR L'HONORABLE M. TH. CHAPAIS
AU CONSEIL LÉGISLATIF, LE 27 FÉVRIER

(Suite)

EXEMPTION GÉNÉRALE AUX ETATS-UNIS

L'on nous cite souvent l'exemple des Etats-Unis comme étant le pays le plus avancé sous tous les rapports et dont la législation reflète le mieux les idées en faveur de nos jours. Eh bien, savez-vous qu'aux Etats-Unis l'exemption est générale.

Je prends Cooley, « On Taxation » et je lis ce qui suit :

« It is also customary to exempt from taxation the property of charitable corporations, institutions and associations, so far as it is actually made use of for charitable purposes. This is upon the ground that they perform service for the public, and to some extent, at least, relieve the state from expense. » (Cooley On Taxation 1 p. 348).